Pour dialoguer, il faut être deux : le DG boycotte encore

Convocation des organisations syndicales ce 11 avril 2018 pour un comité technique de réseau, dont l'objet est de traiter des questions essentielles de l'organisation de la DGDDI. Alors que le contexte social, de la Fonction publique et de la Douane en particulier devient particulièrement agité, plein d'incertitudes et de flou pour les agents, le directeur général avait élaboré un ordre du jour complètement en décalage au regard des enjeux du moment :

- point sur l'avancement de *réforme de la DG* et de *l'aéromaritime*, sans qu'il n'y ait des éléments supplémentaires par rapport à ce que les OS ont pu découvrir dans des groupes de travail précédents. L'information essentielle relative au siège du futur SCN aéromaritime n'est toujours pas communiquée !
- à part ça, il n'était question que de *bilans* sur la « *formation* », le « *télétravail* » et un point sur « *l'observatoire interne* » (?)

Des sujets que l'on peut qualifier de bien secondaires, lorsque :

- La déclinaison de CAP 2022 pour la Douane ne nous est toujours pas communiquée ! Pourtant, on sait que le ministre Darmanin y travaille, et que certaines hypothèses s'avèrent dangereuses pour le devenir même de la DGDDI ;
- Que la presse elle-même se fait le relais de projets de disparition de tout ou partie du réseau comptable douanier pour transfert à la DGFiP. Alors même que le processus d'interrégionalisation n'est toujours pas terminé ! Et que celui-ci avait été enclenché sous prétexte justement de conserver le réseau comptable en Douane !
- Que les cadres sup' de la DGFiP n'hésitent pas à se faire le relais dans leurs instances d'absorption de missions douanières (comptabilité ? Fiscalité indirecte ? En tout ou partie?)
- Que le processus de concentration douanière interne se poursuit inexorablement (suppression des DR franciliennes, demain ? Lesquelles?)

C'est toutes ces questions que les représentants du personnel auraient souhaité aborder avec le chef de l'administration, le directeur général. Mais comme à son habitude, celui-ci se dérobe, élude et préfère les occuper avec des sujets d'ordre secondaire. Il faut croire que la communication est réservée aux abonnés de son compte Twitter.

Collectivement, les cinq organisations syndicales représentatives ont donc décidé de ne pas siéger au comité technique prévu ce jour. Comme l'administration sûrement, nous avons mieux à faire que de perdre une journée pour échanger des propos plus polis que constructifs.

M Gintz, pour dialoguer, il faut être deux. Nous ne reviendrons dans ce Comité Technique que si l'actualité et les réelles préoccupations des douaniers y sont abordées.